

D. Vous ne vous basez pas sur des faits précis?—R. Je ne sais rien; je n'ai aucun rapport officiel avec le Bureau des gouverneurs. C'est important qu'on se le rappelle.

D. Vous l'avez montré clairement l'autre jour.—R. Je crois que j'ai démontré clairement l'autre jour qu'il n'y avait de critique contre personne en particulier. Je me trouve dans une situation bien difficile, si on ne comprend pas cela.

M. Slaght:

D. Le rapport annuel que vous adressez au Bureau des gouverneurs et que je n'ai pas examiné, contient-il cette explication? Révélerait-il que d'après ce système une certaine somme globale non affectée a été dépensée par le directeur général au cours de l'année? Donnerait-il aux gouverneurs l'impression générale que cette somme est extravagante et disproportionnée ou qu'elle dépasse probablement les limites ou bien que ces dépenses sont autorisées? Obtiendraient-ils une vue d'ensemble à ce sujet?—R. Je serais d'avis qu'ils peuvent obtenir tous les renseignements qu'ils désirent. Ces dépenses sont comprises naturellement dans le bilan général et dans les frais d'exploitation qui sont susceptibles d'une analyse extraordinaire détaillée si quelqu'un désire l'avoir. Je suppose qu'ils ont demandé des détails. Je sais que de temps à autre ils demandent au service de comptabilité—qui se trouve naturellement sous mon contrôle immédiat—les plus curieux renseignements. J'allais dire qu'il n'y a aucun doute à ce sujet. Tous les renseignements sont dans le rapport, que tout le monde les comprenne ou non. Je pourrais ajouter qu'une certaine fois le général Odlum m'a fait venir confidentiellement. Je veux dire dans la salle du bureau, et il m'a dit qu'il ne comprenait pas les comptes, qu'il les avait montrés à un expert comptable à Vancouver et, que celui-ci ne les avait pas compris. Et bien j'ai trouvé que le général Odlum avait montré à ce jeune homme à Vancouver, un état des recettes et dépenses et rien de plus, naturellement celui-ci trouvait que les renseignements n'étaient pas suffisants. Quand je lui ai fait remarquer qu'il y avait un bilan, un compte d'exploitation et une analyse ad lib, il a été complètement satisfait, et c'est, je crois, ce qui est arrivé au Bureau des gouverneurs. Je ne doute pas...

M. Coldwell:

D. Si je comprends bien, il s'agit de dépenses faites en dehors d'Ottawa; c'est bien cela, ces \$1,103.—R. Pas tout à fait; ce sont des dépenses extraordinaires. Quelques-unes ont été faites en dehors d'Ottawa.

D. Il y a environ \$400 dans les pièces justificatives qui se rapportent à des dépenses faites à Ottawa?—R. Oui.

D. Ces \$400 ont été payés à Ottawa?—R. Oui.

D. S'ils ont été dépensés à Ottawa, pourquoi n'a-t-on pas suivi la manière habituelle de faire à leur sujet?—R. Je trouve très ordinaire qu'un homme dans la position de M. Murray et qui a ses occupations, ne se soit pas arrêté à savoir dans quel gousset il prenait l'argent. Tout cela revient au même. Il s'agit de sa manière de rendre compte des sommes avancées, quand il en a rendu compte.

D. Certainement quand on parle de dépenses en dehors de la base, cela signifie des dépenses additionnelles encourues en dehors d'Ottawa; n'est-ce pas ce que ces termes veulent dire?—R. Excusez-moi, monsieur Coldwell; il me semble que des gens dans la position de M. Murray ont à faire des dépenses tout à fait extraordinaires, et je sais que ces dépenses le furent, je ne peux pas en dire davantage, et pour des raisons valables ces dépenses ne devraient pas paraître dans le rapport. Elles sont parfaitement légitimes.

D. Si vous étiez complètement satisfait et si les paroles de M. Pickering sont exactes, pourquoi avez-vous suggéré qu'il devrait discuter avec le directeur général certaines dépenses subséquentes, celles qui ont été présentées quelques